randonnées et promenades

P Île Russell

Sentier Haumea (boucle: 30 minutes) Facile ; 1 km depuis le point d'accès en bateau.

Un embranchement de la boucle principale mène à l'un des dernières maidsons historiques hawaïennes dans la région. La maison historique remonte à plus d'un siècle.

O Princess Margaret

Sentier périphérique Princess Margaret, modéré, 6,5 km (boucle: 3 heures)

Sentier de l'Anse-Royal (30 minutes à l'Anse-Royal et à la Pointe Arbutus)

Sentier des Falaises-Kanaka (15 minutes) **Sentier des Îlots-Pellow** (15 minutes)

Une boucle riveraine vous fait faire le tour de l'île en entier et profiter d'un panorama spectaculaire tous azimuts.

Îles Pender

H Beaumont



Sentier Beaumont (60 minutes) Avancé ; sentier de 1,6 km de la rue Ainslie Point (deux heures depuis le sentier du Mont-Norman de la rue Canal.) Stationnement à la rue Canal seulement.

Après un demi-kilomètre de l'accès du sentier de la pointe Ainslie, le sentier qui mène à Beaumont descend en lacets et continue en une pente raide dans une forêt touffue et des champs de rochers. Le sentier s'aplanit à 30 m au-dessus du rivage jusqu'à une fourche : les deux embranchements mènent à l'aire de camping.

G Mont Norman

Sentier du Mont-Norman (60 minutes aller seulement) Avancé : sentiers de 2.3 km de la rue Canal ou de la rue Ainslie Point. (30 minutes aller seulement jusqu'au belvédère, de chaque point d'accès.) Stationnement à la rue Canal seulement.

Un peu de cardio! C'est une ascension revigorante de 244 m (800 pieds) jusqu'au sommet du mont Norman. Suivez le sentier Beaumont en traversant une forêt de salal et de seconde venue jusqu'au sentier du Mont-Norman (2,6 km) pour arriver à la terrasse d'observation.

Lac Roe

Sentier du Lac-Roe (45 minutes, aller seulement) Modéré ; 1,5 km depuis la rue South Otter Bay.

Ce sentier mène aux hautes-terres qui surplombent la baie Shingle jusqu'au lac Roe, puis redescend en pente raide jusqu'à la subdivision Magic Lake Estates.



Sentier de l'Îlot-Roe (15 minutes, aller seulement) Facile ; 0,5 km du stationnement jusqu'au belvédère.

Accès rapide à un ancien centre de villégiature qui remonte au début des années 1900. Au nord de la baie Ella, un court sentier sur l'îlot Roe mème à une belle vue. Le point d'accès à l'îlot pourrait être exposé à l'eau lorsque la marée est haute. Reportezous à l'annuaire des marées au kiosque d'information.

M N Flèche Sidney

Sentier SKTÁMEN (*sk-thay-men***)** (45 minutes)

Sentier Lagoon 1,5 km (40 minutes)

Facile ; boucle de 2 km et enbranchement de 1,5 km à la lagoon depuis le quai principal.

Balade tranquille sur les plages ou promenade dans les sentiers qui traversent les forêts ombragées et les grands prés ensoleillés. Il y a un peu moins d'un kilomètre (800 m) du quai principal à l'emplacement de

lle Mayne

B Baie Bennett



Sentier de la Pointe-Campbell (15 minutes jusqu'à la pointe) Facile; 1,5 km depuis la rue Bennett Bay.

La pointe Campbell comporte les vestiges d'une forêt ancienne. Un sentier large et relativement plat mène à des vues superbes de l'île Georgeson.

Île Saturna

C Anse Winter

☆☆☆炊竹井に

Sentier Xwiwxwyus (kwik-wi-us) (boucle: 25 minutes) Facile : 1,5 km de l'aire de fréquentation diurne de l'anse Winter.

Cette boucle agréable traverse diverses zones de végétation – des terres humides de choux puants, des hautes-terres d'épinettes et de salal, des prés dégagés et des marais salants – et offre des vues spectaculaires du détroit

E Baie Narvaez



Sentier de la Baie-Narvaez (30 minutes, aller seulement) Modéré ; 1,7 km, début du sentier au delà du stationnement/barrière jaune à l'extrimité de la rue Narvaez Bay.

Un sentier modérément raide mène à l'un des endroits les plus sereins de l'île Saturna. À la droite du promontoire se trouve la baie Echo, un endroit magnifique pour se relaxer. À gauche les emplacements de camping d'arrière-pays près de la baie Little.

E Cap Monarch (baie Narvaez)



Sentier du Cap-Monarch (boucle : 90 minutes) Modéré ; 2,5 km, début du sentier à la droite, avant le stationnement à l'extrémité de la rue Narvaez Bay

Une ascension rapide de 100 mètres d'altitude mène jusqu'au belvédère. Cette destination part du sentier de la Baie Narvaez et suit un ancien chemin d'exploitation jusqu'à un point de vue incroyable du passage Boundary et les îles San Juan.

F Ruisseau Lyall



Sentier du Ruisseau-Lyall (40 minutes, aller seulement) Modéré - Avancé ; 2 km de la rue Narvaez Bay ou de l'extrémité est de la rue Valley. Stationnez dans la voie d'arrêt sur la rue Narvaez Bay.

À partir de la rue Narvaez Bay, ce sentier initialement raide passe près d'une cascade entourée de mousses puis s'aplanit rapidement. Le sentier traverse la forêt au cœur de l'île et longe le ruisseau pour aboutir à la rue East Point.

D Île Tumbo



Sentier TEMOSEN (te-mo-son) (boucle: 90 minutes) Facile: 3.5 km autour de l'île Tumbo.

Le sentier offre de multiples endroits avec une vue sur l'île Cabbage depuis le port Reef et des îles San Juan, tandis qu'il serpente parmi les forêts de chênes de Garry, d'arbousiers et de Douglas taxifoliés côtiers, et les marais. (Nota : les propriétaires de la maison jouissent d'une tenance viagère. Nous vous prions de respecter leur intimité.)

Sites



Du nouveau! Yous pouvez maintenant réserver otre emplacement de camping à la flèche Sidney ainsi qu'aux terrains de camping McDonald et Prior Centennial. reservation.parcscanada.gc.ca

Dates D'ouverture Droits*** Île de Vancouver 13,70 \$** McDonald* 15 mai - 30 sept. 49 Île Sidney (accessible par traversier pour piétons. Horaire et coûts : 250-474-5145 ou alpinegroup.ca) 15 mai - 30 sept. 27 13,70 \$** Flèche Sidney* Bouées d'amarrage | 15 mai - 30 sept. 9,80\$ O 15 mai - 30 sept. 1,90 \$/m À la flèche Sidney, il faut réserver pour faire du camping ou un pique-nique de groupe – les groupes ne doivent pas compter plus de 30 per-sonnes. Les droits sont calculés en fonction du groupe**. 49 \$ pour les groupes de jeunes. Renseignements ou réservation : 1-877-944-1744. Île D'Arcy ile D'Arcy 15 mai - 30 sept. 4,90 \$/pers. Isle-de-Lis Isle-de-Lis 3 4,90 \$/pers. 15 mai - 30 sept. Princess Margaret (île Portland) Plage Shell 4,90 \$/pers. 15 mai - 30 sept. Baie Princess 12 4,90 \$/pers. 15 mai - 30 sept. 15 mai - 30 sept. Pointe Arbutus 6 4,90 \$/pers. O les Pender a 📉 Prior Centennial* 15 mai - 30 sept. 13,70 \$** व्र 4,90 \$/pers. Beaumont 15 mai - 30 sept. 13 $\sqrt{}$ 15 Bouées d'amarrage 15 mai - 30 sept. 9,80\$ Beaumont Q Île Prevost 10 4,90 \$/pers. Baie James 15 mai - 30 sept. Ìle Saturna 15 mai - 30 sept. 4,90 \$/pers. Baie Narvaez 0 Île Cabbage

PEUT ÊTRE RÉSERVÉ EN LIGNE À RESERVATION.PARCSCANADA.GC.CA OU PAR TÉLÉPHONE, AU 1-877-RESERVE (1-877-737-3783). Un groupe compte jusqu'à huit personnes, dont au plus quatre personnes âgées de 16 ans et plus, et un véhicule. Maximum de deux tentes, ou d'un véhicule récréatif ou d'une autocaravane par emplacement. Droits de 6,80 \$ par véhicule supplémentaire. Les tarifs actuels sont en vigueur jusqu'au 31 mars 2013, mais changeront peut-être par la suite. Une hausse pourrait avoir lieu à l'été 2013. Consultez le site Web du parc pour connaître les dernières nouvelles sur le sujet.

Ce que vous devez savoir à propos du camping • Il faut être âgé de 19 ans ou plus pour se procurer un permis de

15 mai - 30 sept.

Bouées d'amarrage | 15 mai - 30 sept.

ile Cabbage

a

troubles de santé.

- Vous devez avoir un permis valide en tout temps. Paiement es espèces seulement. Il est préférable d'avoir la monnaie exacte au cas où vous
- seriez absent lors du passage des préposés aux terrains de camping. • Apportez suffisamment d'eau potable. Il v a de l'eau potable à la flèche Sidney, mais elle a une forte teneur en sodium de sorte qu'elle ne devrait pas être consommée par les personnes qui ont des troubles
- La durée maximale du séjour est de 14 jours par année civile.
- La consommation d'alcool n'est pas permise qu'à votre emplacement ou à bord d'un bateau amarré.
- Si vous campez à la flèche Sidney, vous devez avoir obtenu un emplacement de camping désigné avant le départ du dernier traversier de la journée. Une réservation est recommandée à la fleche Sidney.

Ce que vous devez savoir au sujet du mouillage et de l'amarrage

- Des droits sont perçus après 15 h, auto-inscription.
- · L'amarrage en double est interdit. Un bateau par bouée • Taille permise des embarcations aux bouées d'amarrage :
- Jusqu'à 15 m lorsque les vents sont moins de 30 nœuds Jusqu'à 12 m lorsque les vents sont de 30 à 37 nœuds • Le mouillage est interdit lorsque les vents sont supérieurs à
- Les quais de la flèche Sidney et de la baie Princess (Princess Margaret) sont retirés pour l'hiver, soit du 1er octobre au 14 mai.

fermeture est en vigueur à la flèche Sidney du 1er novembre jusqu'à la fin février pour permettre la chase par les Premières nations des Salish de la côte.

Par souci de sécurité publique, un avis de

• Les barrières sont verrouillées en hiver

Centennial, et le camping y est interdit.

• Dans l'arrière-pays, les emplacements de

camping sont ouverts toute l'année Aucun

droit n'est perçu hors saison et les services

aux terrains de camping McDonald et Prior

Hors saison

Janada 1

Les Premières nations s'adonnent à la chasse traditionnelle dans le parc. Songez à porter des vêtements aux couleurs voyantes, particulièrement en hiver. Par souci de sécurité publique, si vous êtes témoin d'activités de chasse veuillez communiquer avec Parcs Canada, au 1-877-852-3100.

Pour vivre une expérience mémorable en toute sécurité dans ce lieu particulier et pour en assurer la protection, veuillez observer les principes de sans trace durant votre séjour dans le parc.

LA PLANIFICATION VAUT **SON PESANT D'OR**

séjour agréable et sans danger.

- et vérifiez l'état de la mer.
- Assurez votre sécurité et celle des membres de votre groupe.

Consultez les bulletins météo

RESTEZ SUR LES SURFACES DURABLES POUR MARCHER ET CAMPER

C'est la meilleure façon de faire un Dans le parc, de nombreux secteurs sont facilement perturbés par l'activité humaine. Il faut des années pour que le sol érodé se rétablisse.

Restez sur les sentiers désignés.

vous et votre réserve de parc national

- Campez uniquement dans les secteurs désignés et servez-vous des tabliers de tente. Observez les fermetures dans les aires de préservation
- spéciale; restez à plus de 100 m des îlots.

Numéros d'urgence

1-877-852-3100

Police, feu, ambulance 911

Détresse maritime VHF Canal 16

Délits ou urgences dans le parc

À vélo, restez sur les voies de circulation, il est interdit de faire ou vélo sur les sentiers.

LAISSEZ CE QUE VOUS TROUVEZ ET RAPPORTEZ CE QUE VOUS EMPORTEZ Tout élément retiré ou introduit menace

SANS TRACE

l'intégrité du parc. Laissez sur place les ressources naturelles et culturelles (fleurs, plantes, bois de cervidés, roches, coquillages, bois de grève, briques et

- artéfacts) et d'autres pourront en profiter. Rapportez vos déchets, et les excréments de
- votre chien. Il n'y a aucune poubelle

RESPECTEZ LES AUTRES VISITEURS Les autres visiteurs ont le droit de profiter du parc en toute tranquillité

■ Ne consommez de l'alcool qu'à votre emplacement ou à bord d'un bateau amarré, proprement équipé.

sans trace

- Observez le couvre-feu dans les terrains de camping : 22 h –8 h.
- Respectez les zones sans effet de sillage dans les aires de mouillage.

NE JOUEZ PAS AVEC LE FEU!

Il est interdit de faire des feux dans le parc, y compris sur la plage et sous la laisse de marée haute; les foyers des campings à accès automobile sont les seules exceptions. Le risque est trop grand dans un secteur si sec, surtout durant les sécheresses estivales.

- Ne prenez pas de bois mort, d'écorce ou de branches dans la forêt.
- Servez-vous d'un réchaud à gaz pour cuisiner.

ÉVITEZ LES CONFLITS AVEC LES ANIMAUX SAUVAGES

L'observation de la faune permet de se rapprocher de la nature. Faites-en une expérience enrichissante et sans danger .

- Entreposez vos aliments et déchets hors de portée Laissez beaucoup d'espace aux animaux qui
- semblent en détresse, surtout les bébés phoques. Votre intervention pourrait leur nuire. Soyez attentifs près des rivages, dans les terres humides et les zones intertidales; ce sont des
- animaux marins. ■ Respectez les lignes directrices sur l'observation des animaux marins, voir notre site Web

habitats essentiels pour les oiseaux et les

MAÎTRISEZ VOTRE AMI

A QUATRE PATTES

Les chiens ne plaisent pas à tous. Sans laisse, ils peuvent endommager les plantes fragiles et les artéfacts culturels, ou harceler les animaux. Leur odeur peut éloigner les oiseaux nicheurs.

- Tenez votre chien en laisse en
- Rapportez tout ce que votre chien laisse derrière lui

coordonnées du parc

Bureau du parc

Réserve de parc national des Îles-Gulf Centre des opérations de Sidney 2220 chemin Harbour Sidney (C.-B.) V8L 2P6 parcscanada.gc.ca/ilesgulf

250-654-4000

II suffit

Consultez notre site Web pour planifier votre visite et obtenir les publications du parc, notamment le guide du visiteur et le guide des activités estivales. Profitez-en pour prendre connaissance des avis aux visiteurs et des fermetures

de secteur avant de partir en excursion. parcscanada.gc.ca/ilesgulf

Guide des activités estivales

Vous êtes à la recherche de choses à faire dans le parc cet été? Consultez le guide des activités estivales du parc, qui vous proposera une foule de programmes et activités organisés de juin à août, qui conviennent à toute la famille. Vous pouvez le consulter en ligne ou vous le procurer auprès du personnel du parc.









Sans frais 1-866-944-1744

Réserve de parc national du Canada des Îles-Gulf

